

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 14 décembre 2020 à compter de 20 h 30 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mairesse	Francine Laroche
Mesdames les conseillères	Liliane Viens-Deschatelets Josée Gougeon Handie Ladouceur
Messieurs les conseillers	Alain Lampron Pierre Gagné Ghislain Collin

Le secrétaire-trésorier, M. Sylvain Langlais, est présent et agit comme secrétaire de cette séance.

L'adjointe à la direction générale, Joanie Thibault, est également présente.

VALIDATION DU QUORUM

Tous les membres du conseil municipal étant présents, le quorum est constaté.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse ouvre la séance à 20 h 30.

INFORMATION AUX RÉSIDENTS PRÉSENTS, L'ASSEMBLÉE SERA FILMÉE POUR QUE LE CONTENU VISUEL SOIT ACCESSIBLE AUX FINS DE DIFFUSION ULTÉRIEURE SUR CERTAINS MÉDIAS NUMÉRIQUES, SIGNATURE DE LA FEUILLE DE PRÉSENCE ET AUTORISATION POUR DIFFUSION ET PUBLICATION DU VISUEL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU BUDGET 2021.

La mairesse annonce que la présentation sera filmée. Les personnes présentes doivent signer la feuille de présence autorisant la diffusion et l'utilisation du visuel ou de l'audio.

2019-12-2667

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2020-12-2668

LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Il est proposé par le conseiller Alain Lampron et résolu à l'unanimité par le Conseil municipal d'attester de la légalité de la convocation à cette

assemblée spéciale, tel qu'il est prévu aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DE 2020

La mairesse et le directeur général font un résumé des réalisations de 2020 qui sont, malgré la COVID-19, nombreuses.

Si les gens veulent avoir des détails sur la présentation, cette dernière se retrouve en format vidéo sur la page Facebook de la Municipalité.

2020-12-2669 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS.

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1);

ATTENDU QU'il y a eu avis public affiché conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Handie Ladouceur et résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2021 telles qu'elles sont présentées, à savoir ce qui suit :

ADOPTION DU BUDGET 2021	
REVENUS	
Taxes foncières générales	1 307 885
Taxes de services	426 552
Paiement tenant lieu de taxes	96 709
Services rendus	288 906
Imposition de droits	103 520
Amendes et pénalités	-
Intérêts	13 000
Autres revenus	20 000
Transferts	672 367
TOTAL DES REVENUS	2 928 939
CHARGES	
Conseil municipal	94 511
Cour municipale	1 200
Gestion financière et administrative	547 016
Évaluation	53 041
Entretien ménager, fournitures et autres dépenses administratives	59 433
Police et centre d'appel	161 894
Sécurité incendie et premiers répondants	81 943
Sécurité civile et fourrière	3 811
Voirie municipale	464 064
Enlèvement de la neige	373 929
Éclairage des rues	6 800
Plaques de rue et signalisation	2 500
Quote-part transport adapté	664
Distribution eau potable – entretien	134 477
Matières résiduelles	203 277
Quote-part entretien cours d'eau	1 263
Santé et bien-être	13 000
Urbanisme	93 253
Développement économique et tourisme	33 477
Activités récréatives	76 565
Activités culturelles	200 785
Frais de financement (intérêts)	41 671
TOTAL DES DÉPENSES	2 648 574
Excédent (déficit) de l'exercice	280 365
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissements	(299 802)
Remboursement en capital	259 185
AFFECTATION	
Transfert à l'état des activités d'investissements	445 535
Excédent de fonctionnement affecté - Investissements	(124 553)
	280 365
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES PROJETS PROJETÉS EN 2021 ET AU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2021-2023.

La mairesse et le directeur général présente les projets mis au plan triennal 2021-2023. Le plan triennal est en annexe à ce procès-verbal.

2020-12-2670 ADOPTION DU PTI (PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS) 2021-2023.

Par suite de la présentation détaillée des projets du PTI (programme d'immobilisation triennal) au point 8, il est proposé par le conseiller Alain Lampron et résolu à l'unanimité que le plan triennal soit adopté tel qu'il est présenté au point 9.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu période de questions à 21h15.

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse lève la séance à 21h 25

Francine Laroche
Mairesse

Sylvain Langlais
Secrétaire-trésorier